



COMPTE RENDU VALANT PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 SEPTEMBRE 2021

Régulièrement convoqué dans le lieu habituel, le Conseil Municipal s'est réuni, dans la Salle de la Mairie, dans le respect des règles sanitaires.

Présents : Isabelle DALADIER, Patricia LISPAL, Annie MEUNIER, Frédéric DARRIBAU, Bernard SCULFORT, Mireille FARESSSE, Patricia BEYSSON, Cyril BRUSCOLINI, Marie-Christine ANDRIEU et Pierrette MEYER

Procurations : Julien CHALAYE, Katia VESSIOT, Frédéric ANGOT, Gilles GASQ et Pascal MARCHESINI, qui donnent respectivement procuration à Patricia LISPAL, Annie MEUNIER, Bernard SCULFORT, Isabelle DALADIER et Cyril BRUSCOLINI

Secrétaire de Séance : Pierrette MEYER

Approbation à l'unanimité et sans aucune réserve du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal en date du 29 Juin 2021.

Mme le Maire remercie les membres d'avoir répondu présent à ce Conseil.

1 Modification du tableau des effectifs

Mme le Maire indique que certaines tâches ne peuvent plus être effectuées par l'agent rattaché à la Maternelle, suite aux conclusions de la médecine préventive. Il convient donc de les supprimer. Précise que cette modification (< à 10%) n'entraîne pas la perte d'affiliation à la CNRACL et ne nécessite pas de saisine auprès du Centre de Gestion.

Le Conseil, à l'unanimité, décide de modifier le temps de travail de l'agent rattaché à la Maternelle, qui passe de 32h à 31h annualisées.

2 Aménagement du temps de travail (relatif à l'article 47 de la loi de la transformation de la fonction publique)

Mme le Maire indique que la loi de transformation de la fonction publique du 6 août 2019 a abrogé la disposition de l'article 7-1 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 qui permettait légalement aux collectivités de maintenir, sous certaines conditions, un régime de temps de travail dérogatoire pour la règle des 1607 heures.

Précise que les collectivités, disposent d'un délai d'un an à compter du renouvellement de leurs assemblées délibérantes pour définir les nouvelles règles

relatives au temps de travail. Ces règles doivent entrer en vigueur au plus tard le 1^{er} janvier 2022.

Mme le Maire rappelle la délibération du 21 décembre 2001 relative à l'aménagement et réduction du temps de travail précisant déjà la règle des 1607 heures mais indique qu'il y a lieu de la réactualiser suite aux évolutions du temps de travail de certains agents depuis cette date.

Le Conseil, à l'unanimité, décide de réactualiser le temps de travail, après visa de chaque agent, comme suit :

| | | |
|--|-----------------------------------|--|
| Secrétaire de Mairie | Temps complet | 35 h : lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8h45 à 16h30 et le mercredi de 8h45 à 12h45 |
| Adjoint administratif (Secrétariat – accueil) | Temps complet | 35 h : lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8h45 à 16h30 et le mercredi de 8h45 à 12h45 |
| Adjoint administratif (Agence postale communale + Ecole) | Temps complet | Agence postale : lundi, mardi, jeudi, vendredi de (8h30 à 12h) mercredi et samedi (9h30 à 12h) Entretien Mairie – Poste – Bibliothèque : lundi, mardi, jeudi, vendredi de 17h45 à 18h45 et mercredi de 14h à 15h45 Ecole sur 36 semaines : lundi, mardi, jeudi, vendredi : 12 h à 13h30 puis 16h à 17h45 |
| Adjoint Technique | Temps complet | 35 h : lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h15 à 12h15 et de 13h15 à 17h mercredi de 8h à 12h |
| Adjoint Technique - ECOLE (rattaché à la Maternelle et Garderie du soir) | Temps non complet (annualisation) | 31 heures : lundi, mardi, jeudi, vendredi sur 36 semaines d'école |
| ATSEM principal 2 ^e classe - ECOLE (rattaché GS et Garderie du matin) | Temps non complet (annualisation) | 28 heures : lundi, mardi, jeudi, vendredi sur 36 semaines d'école |
| Adjoint Technique - ECOLE (rattaché à la Cantine) | Temps non complet (annualisation) | 27 heures : lundi, mardi, jeudi, vendredi sur 36 semaines d'école |

3 Présentation des rapports 2020 – RAO (Rapport d’activité + Rapport sur le prix et la Qualité du Service Public d’Adduction d’eau potable).

Le Conseil à l’unanimité, confirme s’être fait présenter le rapport annuel d’activité 2020 ainsi que le rapport sur le prix et la qualité du service public d’adduction d’eau potable – RAO

Rapports consultables en Mairie

4 Présentation du rapport d’activité 2020 - CCAOP

Le Conseil à l’unanimité, confirme s’être fait présenter le rapport annuel d’activité 2020 de la CCAOP.

Rapport consultable en Mairie

5 Présentation du rapport annuel du prestataire du service public d’assainissement collectif SUEZ 2020

Le Conseil à l’unanimité, confirme s’être fait présenter le rapport annuel d’activité 2020 établi par la Société SUEZ, prestataire du service public d’assainissement collectif.

Rapport consultable en Mairie

6 Présentation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d’assainissement 2020 - CCAOP

Le Conseil à l’unanimité, confirme s’être fait présenter le rapport annuel d’activité 2020 de la CCAOP, sur le prix et la qualité du service public d’assainissement.

Rapport consultable en Mairie

7 Motion de soutien aux communes forestières

Mme le Maire expose la demande de motion de soutien de la présidente de l’Association des Communes Forestières adressée à l’ensemble des communes adhérentes à l’AMV84 et AMRF84.

Le Conseil, à l’unanimité, décide d’adopter une motion de soutien à la Fédération Nationale des Communes Forestières qui exige :

- Le retrait immédiat de la contribution complémentaire des communes forestières,
- La révision complète du Contrat d’Objectifs et de Performance Etat-ONF

Et qui demande :

- Une vraie ambition politique de l'Etat pour les forêts françaises
- Un maillage territorial efficient des personnels de l'ONF face aux enjeux auxquels la forêt doit faire face.

QUESTIONS DIVERSES

Mme le Maire indique que la cérémonie de la prise d'armes du 31 juillet dernier à la Salle des Fêtes s'est bien déroulée.

Mme le Maire indique que l'APE connaît une période très difficile et mouvementée depuis la fin d'année scolaire. Aujourd'hui la situation n'est pas totalement réglée. Précise qu'un chèque de 10.000 € a été déposé pour rembourser le détournement d'argent. En août, un dépôt de plainte en Gendarmerie, a été dressé par les membres de l'association. L'affaire est en cours.

Mme le Maire indisponible le 31 août, pour la cérémonie de prise de commandement, indique que celle-ci s'est déroulée en la présence de Gilles GASQ.

Mme le Maire indique que l'Inauguration du City s'est déroulée le 2 septembre dernier. Plusieurs messages ont été adressés pour remercier la Municipalité pour cet investissement. Précise que les factures ont été réglées et la subvention sera versée dans les prochains jours.

Mme le Maire indique que la commune a été sollicitée par la Base Aérienne d'Orange pour un Challenge Interservices. Le Colonel Patrice Hugret, souhaite convier les élus pour constituer 1 équipe de 4 personnes (dont 1 femme au minimum). Au programme : 1 course (2.4 km). Pour les volontaires, il convient de compléter le fichier avant le 23 septembre.

Mme le Maire indique que la Journée World Clean est reportée au 16 octobre prochain, en raison du démarrage des vendanges. Toutes les personnes intéressées peuvent participer. Cyril Bruscolini propose d'identifier les divers secteurs et propose de sécuriser les routes au moyen de véhicules, barrières, ... Rendez-vous fixé à 8h30 à la Salle des Fêtes.

Mme le Maire indique qu'un exercice d'activation du Poste de Commandement Communal (PCC) du Plan Communal de Sauvegarde (PCS) se déroulera **le 13 octobre** prochain, en matinée. Comme l'an dernier, dans le cadre de la « journée internationale de prévention des catastrophes », cela permet de tester la 1^{ère} phase de toute gestion de crise, vérifier l'organisation et la réactivité sur un temps court. Elle demande aux membres du Conseil de bloquer cette date dans les agendas.

Dossier Vallis Habitat : Mme le Maire indique qu'une audience devant le tribunal judiciaire de Carpentras est fixée le 16 novembre prochain. Cette date n'est pas une audience physique. Les avocats de la commune nous informeront de la suite, qui prendra un certain temps. Patricia Lispal précise qu'il y a eu un départ de feu, lors de la coupe des tiges métalliques par l'entreprise, heureusement, un voisin proche a pu intervenir.

Patricia LISPAL informe d'une réunion « zoom » à la Commission Départementale de Sécurité Routière le 21 octobre prochain qui étudiera les dossiers :

- 30^{ième} Rallye national Terre de Vaucluse et 8^{ème} Rallye Rétro-course (12, 13, 14 novembre)
- Ronde de la Trévaresse (30 et 31 octobre)

Bernard Sculfort, Cyril Bruscolini et Annie Meunier participeront.

Mme le Maire donne lecture du devis reçu pour la Marquise du logement communal. Au vu du montant de 1508 €HT soit 1809 €TTC, le Conseil décide de faire réaliser les travaux.

Annie Meunier indique que depuis environ 1 trimestre, l'eau est très chlorée. Mme le Maire répond qu'un courrier sera adressé à la SAUR.

Pierrette Meyer, indique que les arbres appartenant à Mme Aiglou devraient être élagués. Mme le Maire indique qu'il sera vérifié sur place l'état de la haie et qu'un courrier lui sera adressé.

Patricia LISPAL indique qu'au cimetière, l'amandier mort a été enlevé ainsi que le piboule. L'ancien dépositaire au carré 3 a été démoli et le cyprès dans l'angle des columbariums a été élagué afin de préparer le terrain pour la pose du Jardin du Souvenir.

Bernard Sculfort indique que certains bords de route devraient être élagués, Mme le Maire répond que l'entreprise Sanjullian sera sollicitée.

Marie-Christine Andrieu demande s'il est possible de déplacer le panneau 50 en amont du Vieux Travaillan au vu de la vitesse excessive en venant de Cairanne. Mme le Maire répond que le Conseil Départemental sera sollicité mais ne peut pas confirmer que la demande sera prise en compte.

Mme le Maire demande quand la gazette pourra être éditée. Une réunion sera programmée prochainement.

Mme le Maire demande si une relance du Club Bon Accueil est prévue. Pierrette Meyer indique qu'elle souhaite être accompagnée dans ce projet. Une relance par mail sera faite aux volontaires afin de fixer une date de réunion.

Mme le Maire annonce la première séance de gym pour les + de 60 ans, demain à 10h15 à la Salle des Fêtes. Organisée par SIEL BLEU du Conseil Départemental.

Tous les points ayant été abordés, la séance a été levée à 19 heures 45

Vu par nous, Isabelle DALADIER, Maire de la Commune de Travaillan, pour être affiché à la porte de la Mairie en date du 17 Septembre 2021 conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 Août 1884.

Secrétaire de séance
Pierrette MEYER

Travaillan le 17 Septembre 2021
Isabelle DALADIER, Maire